

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 5 mars 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
30	20	23

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00

L'an 2026 le 5 mars à 18 h 30, le Comité Syndical du SICTOM de Champagne Berrichonne s'est réuni à la salle des réunions du SICTOM à Issoudun, sous la présidence de M. VAN REMOORTERE Éric, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux délégués syndicaux le 19 février 2026

Présents : M. VAN REMOORTERE Éric, Président, Mmes : ABRIOUX Sylvette, CIRRE Marie-Line, HERVET Maryse, LEPRAT Monique, LOTH Christelle, MALLET Armelle, MERIOT Nathalie, MM : CHABANCE Fabrice, GONNET Arnaud, JOLY Sylvain, LAUVERGEAT Patrice, LEGNIER François, METIVIER Philippe, NORMAND Franck, PARAGE Frédéric, QUANTIN Jean-Philippe, VILLALDEA-AVILA Rafaël.

Suppléants : M. CHATTON Laurent (de Mme LAINEZ Sylvie), M. LABLANCHE François (de Mme SAUGET Nicole).

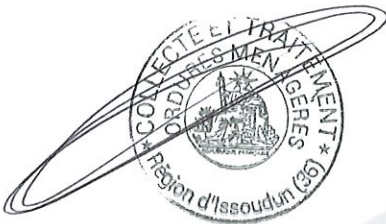
Excusés ayant donné procuration : M. GONTHIER Gilles à M. CHABANCE Fabrice, M. HERAULT Michel à M. JOLY Sylvain, Mme LE GRANDIC Patricia à Mme CIRE Marie-Line.

Excusé : M. BONNET Michel

Absents : M. AUDEBERT Éric, M. BODIN Olivier, M. MAURICEAU Christophe, M. MNICH Pascal, M. RENAUDAT Fabrice, M. TAILLANDIER Michel

A été nommé secrétaire : M. GONNET Arnaud

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE D'ISSOUDUN
Le : 19/03/2026
Et
Publication ou notification du : 20/03/2026



050326_06 – Vote du budget 2026

Rapporteur : Éric VAN REMOORTERE

Exposé :

Le budget est présenté à l'assemblée tel que résumé ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		COMP BUDGET	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 070 368,07 €	013 ATTENUATION DE CHARGES	40 000,00 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	1 759 575,00 €	70 PRODUITS DES SERVICES	684 938,29 €
014 ATTENUATION DES PRODUITS	0,00 €	73 IMPOTS ET TAXES	3 934 697,73 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	30 649,00 €	74 DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	552 580,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	55 089,98 €	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	76 PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
DRF	4 915 682,05 €		
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00 €	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000,00 €
022 DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	RRF	5 213 216,02 €
042 OO TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (AMORTISSEMENTS)	440 683,09 €	042 OO TRANFERTS ENTRE SECTIONS (dont travaux en régie)	58 369,86 €
023 VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	1 520 300,39 €		
002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	0,00 €	R002 Exédent de fonctionnement cumulé	1 605 079,65 €
TOTAL	6 876 665,53 €		6 876 665,53 €

SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 000,00 €	10222 FCTVA	126 000,00 €
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00 €	1068 AFFECTATION DU RESULTAT GLOBAL DE FONCT	309 976,31 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 810 836,81 €	13 SUBVENTIONS	84 000,00 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	16 EMPRUNT	0,00 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (dont rbst du capital)	294 776,81 €		
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 520 300,39 €
020 DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	040 OO DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	440 683,09 €
040 OO TRANFERTS ENTRE SECTIONS (dont travaux en régie)	58 369,86 €		
041 OO OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	041 OO OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €
		001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF D'INVESTISSEMENT	216 693,48 €
RAR	526 669,79 €		0,00 €
TOTAL	2 697 653,27 €		2 697 653,27 €

	DEP	REC
Fonctionnement	6 876 665.53 €	6 876 665.53 €
Investissement	2 697 653.27€	2 697 653.27€

M. le président propose une étude détaillée par chapitre et par compte à l'aide des documents joints

Délibération :

Vu le CGCT

Après avoir suivi la présentation du budget 2026, le comité syndical décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2026 tel que présenté et résumé ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
Au SICTOM de Champagne Berrichonne, le 6 mars 2026

Le Président
M. Éric VAN REMOORTERE

Secrétaire de séance,
M. GONNET Arnaud

